

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 1439 pétitionnaires.

Désignation : Locataires des Habitations à loyers modiques du comté de Jonquière.

Les faits invoqués sont les suivants :

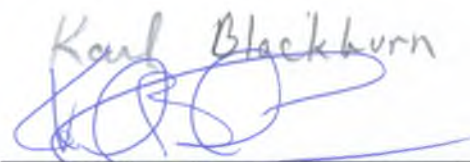
- Attendu que le gouvernement du Québec révise ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;
- Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement;
- Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen(ne)s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;
- Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;
- Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

- Les soussigné(e)s demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :
 - ♦ Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
 - ♦ Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
 - ♦ Maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu;
 - ♦ Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




(Signature du député)
18-11-2003
(Date)

Pétition

Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;
- protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	Adresse	Signature
<u>Léonia Masse</u>	<u>3727 de Champlain</u>	<u>Léonia Masse</u>
<u>Léonora Harvey</u>	<u>3723 de Champlain</u>	<u>Léonora Harvey</u>
<u>Magdeleine Guerin</u>	<u>2688 HOCQUART</u>	<u>Magdeleine Guerin</u>
<u>Odette Paradis</u>	<u>4200 De L'Ammon</u>	<u>Odette Paradis</u>
<u>Gaby Bolduc</u>	<u>3615 MONTCLAIR</u>	<u>Gaby Bolduc</u>
<u>Brigitte Bolduc</u>	<u>3857 ST Nicolas Jorgues</u>	<u>Brigitte Bolduc</u>
<u>REJEAN PARADIS</u>	<u>3857 ST Nicolas Jorgues</u>	<u>Réjean Paradis</u>
<u>Patricia Pagnat</u>	<u>1957 Ste-Famille 504</u>	<u>Patricia Pagnat</u>
<u>Réjeanne Bolduc</u>	<u>2280 St David</u>	<u>Réjeanne Bolduc</u>

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

